

Tutorat Associatif Toulousain (T.A.T)

Association n° W313002693

133, route de Narbonne, 31400 Toulouse

Contact : secretariat@tutoweb.org / 06 51 53 55 29

Procès verbal

Assemblée Générale de Passation

Jeudi 24 juin 2021

28 membres votants présents ou représentés par procuration

Le président ouvre la séance.

A l'ordre du jour :

- Vote du procès verbal de l'Assemblée Générale de Mi-Mandat
- Vote du Rapport d'activité
- Présentation de la restructuration de l'association
- Présentation des nouvelles CGUs et PdC du Forum
- Modifications des Statuts et RI
- Motion EV
- Ré-adhésion aux monos
- Point Polycopiés
- Point Par Poste des Membres du Bureau
- Bilan Moral et d'Activité des membres sortants
- Elections
- Ouverture de postes

1. Vote du Procès Verbal de l'Assemblée Générale précédente

"L'Assemblée Générale adopte le Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 1
Avril 2021"

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1 avril 2021 est adopté à l'unanimité.**

2. Vote du Rapport d'activité

"L'Assemblée Générale approuve le Rapport d'activité de l'année 2020 - 2021."
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Le Rapport d'Activité de l'année 2020 - 2021 est adopté à l'unanimité.**

3. Restructuration de l'association

Le Vice Président, Anas, présente les modifications réfléchies lors d'un Groupe de Travail (GdT) afin de finaliser l'adaptation de notre association à la REES (Réforme d'entrée dans les études de santé)

Tout d'abord, la PACES n'existant plus l'année prochaine, notre branche PACES est donc supprimée.

1. Refonte de la Branche PASS

Au niveau du pôle PASS, les changements ont surtout lieu au second semestre. En effet, cette année il n'y avait que 4 matières avec un nombre de tuteurs bien trop grand. Nous avons donc pris la décision de subdiviser ces matières en suivant le syllabus.

Voici donc les nouvelles matières du second semestre, avec pour chacune deux Référents Matières, et une équipe de tuteurs dédiés.

Lié à la Spécialité Médecine	<ul style="list-style-type: none">- Recherche (commun avec pharma)- SSH/SP- Pharmacologie
Lié à la Spécialité Maïeutique	<ul style="list-style-type: none">- Unité Foeto-Placentaire- Embryologie- BDR
Lié à la Spécialité Pharmacie	<ul style="list-style-type: none">- Recherche (commun avec Médecine)- Chimie- Médicament
Lié à la Spécialité Odontologie	<ul style="list-style-type: none">- Anatomie tête et cou/dent/parodonte- Odontologie

2. Refonte des “nouvelles” branches (L.AS et Oraux)

Concernant les branches Oraux et L.AS, nous souhaitons passer les élections de leurs responsables en Octobre.

Le responsable L.AS faisant le travail d'un Responsable Coordination mais aussi le travail d'un Responsable Logistique, sa charge de travail peut parfois être très élevée. C'est pourquoi nous ajoutons un deuxième responsable L.AS afin que cette charge de travail soit répartie au sein d'un binôme.

Concernant les équipes, l'équipe de la branche L.AS sera choisie dès octobre et devra réaliser tous les supports de l'année. Lors du second semestre, ils ne feront que réaliser leur devoir de permanence. Pour l'équipe de la branche Oraux, seul son effectif est augmenté.

Les postes de Responsable L.AS et Oraux ayant été ouverts lors de l'assemblée générale précédente, nous proposons de reporter leur élection à l'assemblée générale suivante (Assemblée générale de Rentrée) qui aura lieu en Octobre.

“L’Assemblée Générale accepte le report des élections du poste de responsable L.AS et du poste de Responsable Oraux à l’Assemblée générale suivante.”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les Responsables L.as et le Responsable Oraux seront élus lors de l’Assemblée Générale suivante.**

3. Refonte de la branche pédagogique

Yoann, le Responsable Innovations Pédagogiques actuel, explique que la raison de la refonte est avant tout un souci de motivation et d’attractivité des tuteurs pour sa branche (peu d’activité en fin d’année et souvent oubliée car optionnelle).

Pour résoudre ce problème, Yoann propose de faire de la branche Innovations Pédagogiques une branche à part entière, comme Oraux, L.AS ou encore PASS, à choisir lors de l’attribution des matières. Les tuteurs seront donc notés et il espère de ce fait qu’ils produisent des supports plus pertinents et qu’ils tiennent sur la durée.

Cette team sera composée de 30 tuteurs et de 1 à 2 RMs (à réfléchir encore).

Sa mission sera donc de produire des projets innovants permettant un meilleur apprentissage des cours.

Il détaille le rôle du RM IP. Ce dernier à diverses missions :

- Accompagner l’équipe IP pour les projets
- Relecture (avec le RIP)
- Mise en page (avec le RIP)
- Notation des tuteurs (avec le RIP)
- Soutien des Tuteurs

Il signale que certaines missions seront à répartir entre le (ou les) Référent Matière et le RIP telles que :

- la Gestion de l'Insta
- le Montage vidéo
- la Supervision des supports
- Le contact avec les profs

Il redéfinit alors le rôle du RIP, et lui donne ces missions :

- la Gestion des projets
- la Relecture des différents supports/projets
- la Mise en page
- la Publication
- la Modération de la team
- la gestion de Plateforme QCM (conjointement avec les Webmasters)

Auxquelles il ajoute les missions de gestion de l'UE de son équipe, à savoir :

- la Notation du RM
- la Sélection des EV (avec le trinôme)
- l'aide à l'Organisation du Conseil Pédagogique

Enfin, il présente les grilles d'UE concernant les tuteurs et RMs IP (il ne souhaite pas les faire voter tout de suite afin qu'elles puissent être modifiées si jamais des membres ont des propositions à faire).

"L'Assemblée Générale accepte la restructuration du fonctionnement de l'association présentée ce jeudi 24 juin."

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les modifications de l'association sont acceptées à l'unanimité.**

4. Présentation des nouvelles conditions générales d'utilisation et de la Politique de confidentialité du forum.

Ces nouvelles Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et Politique de confidentialité (PdC) sont inscrites dans un GdT sur la modération du Forum et étaient disponibles dans les documents préparatoires de l'Assemblée Générale. Clément Gorra et Usha Perez, respectivement Webmaster et Responsable Faculté Doublant, ainsi que futurs membres du bureau restreint, en charge de ce dernier, expliquent alors leur démarche.

Le but était d'avoir une réflexion autour de la modération du forum en espérant l'harmoniser. Il y a eu donc une première partie de recueil d'avis auprès des RMs concernant la modération et leur manière de la voir, puis une discussion avec les membres actuels mais aussi des anciens membres du bureau.

Cette refonte avait d'abord pour but de préciser le rôle de chacun dans la modération avec une volonté d'afficher des règles claires, accessibles et harmonisées. Il s'est alors avéré qu'une refonte plus grande était nécessaire, les CGU et PdC commençant à dater.

Cette étape étant terminée, Clément et Usha indiquent qu'ils souhaitent écrire une charte de la modération, toujours en prenant soin de recueillir le plus d'avis possible de modérateurs, que ce soit les RMs, les membres du bureau, mais aussi les anciens membres du bureau.

"L'Assemblée Générale accepte les nouvelles conditions générales d'utilisation du forum présentées ce jeudi 24 juin 2021."

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les nouvelles conditions générales d'utilisation sont acceptées à l'unanimité.**

“L'Assemblée Générale accepte la nouvelle Politique de Confidentialité du forum présentée ce jeudi 24 juin 2021.”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **La nouvelle politique de confidentialité est acceptée à l'unanimité.**



5. Refonte des statuts et Règlement Intérieur

Contexte : La filière PACES ferme à la fin de l'année.

Par conséquent une modification de nos statuts et de notre règlement intérieur s'impose afin de retirer les termes "PACES" et "concours".

A cela s'ajoute une modification de la branche L.AS qui passe à deux responsables L.AS, élus en Octobre.

Modification du Titre I des Statuts: article 2 : Objets

Nouvelle proposition :

Article 2 : Objets

Le Tutorat Associatif Toulousain a pour objets :

- d'aider les étudiants régulièrement inscrits en **Parcours spécifique accès santé (PASS) ou Licences avec option Accès Santé (L.AS)** à la préparation **de la sélection** dans les meilleures conditions ;
- de favoriser l'égalité des chances **face à la sélection sanctionnant le PASS et les L.AS** en proposant une aide pédagogique, méthodologique et psychologique gratuite, par la solidarité étudiante ;
- de participer à l'orientation en **PASS et L.AS** par le biais de différents moyens d'information.

Le Tutorat Associatif Toulousain mènera ces missions indépendamment de toute préoccupation politique, partisane, religieuse ou syndicale. Le TAT ne déposera ni ne soutiendra aucune liste de candidats aux élections universitaires, et ce afin de se concentrer exclusivement sur l'accomplissement des buts et objets décrits dans les présents statuts. La charte des élections précise la conduite à tenir vis à vis des élections étudiantes.

Statuts actuels :

Article 2 : Objets

Le Tutorat Associatif Toulousain a pour objets :

- d'aider les étudiants régulièrement inscrits en **Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), ainsi qu'en Parcours spécifique accès santé (PASS) ou Licences avec option Accès Santé (L.AS)** à la préparation **du concours ou** de la sélection dans les meilleures conditions ;

- de favoriser l'égalité des chances face **au concours sanctionnant la PACES et face** à la sélection sanctionnant le PASS et les L.AS en proposant une aide pédagogique, méthodologique et psychologique gratuite, par la solidarité étudiante ;
- de participer à l'orientation en **PACES**, PASS et L.AS par le biais de différents moyens d'information.

Le Tutorat Associatif Toulousain mènera ces missions indépendamment de toute préoccupation politique, partisane, religieuse ou syndicale. Le TAT ne déposera ni ne soutiendra aucune liste de candidats aux élections universitaires, et ce afin de se concentrer exclusivement sur l'accomplissement des buts et objets décrits dans les présents statuts. La charte des élections précise la conduite à tenir vis à vis des élections étudiantes.

Modification du Titre I des statuts : article 7 :

Nouvelle proposition :

Article 7 : Membres

L'association est composée de membres bénéficiaires, de membres actifs et de membres d'honneur. Quelle que soit la qualité du membre, l'adhésion à l'association est obligatoire et gratuite. Les modalités définissant l'acquisition et la perte de qualité de membre sont explicitées par le règlement intérieur défini selon l'article 10.

7.1. Est membre bénéficiaire tout étudiant régulièrement inscrit **en PASS ou L.AS dans l'un des établissements dépendant de l'Université Fédérale Toulouse - Midi-Pyrénées**. Son titre d'usage sera « tutoré ».

7.2. Est membre actif tout étudiant qui se sera porté volontaire pour participer aux objets de l'association. Il doit impérativement être régulièrement inscrit à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier dans l'une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, ou masso-kinésithérapie. Son titre d'usage sera tuteur, **référent**, chargé de mission ou membre du Bureau.

[...]

Statuts actuels :

Article 7 : Membres

L'association est composée de membres bénéficiaires, de membres actifs et de membres d'honneurs. Quelle que soit la qualité du membre, l'adhésion à l'association est obligatoire et gratuite. Les modalités définissant l'acquisition et la perte de qualité de membre sont explicitées par le règlement intérieur défini selon l'article 10.

7.1. Est membre bénéficiaire tout étudiant régulièrement inscrit en PACES, PASS ou L.AS dans l'un des établissements dépendant de l'Université Fédérale Toulouse - Midi-Pyrénées. Son titre d'usage sera « tutoré ».

7.2. Est membre actif tout étudiant qui se sera porté volontaire pour participer aux objets de l'association. Il doit impérativement être régulièrement inscrit à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier dans l'une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, ou masso-kinésithérapie. Son titre d'usage sera tuteur, responsable de matière, chargé de mission ou membre du Bureau.

[...]

Modification du Titre 1 du Règlement Intérieur : article 8 :

Nouvelle proposition :

Article 8 : Membre du Bureau

Le membre du Bureau est élu par l'Assemblée Générale et prend fonction dès son élection.

Un candidat au poste de membre du Bureau doit être membre actif et présenter une profession de foi et une lettre de motivation dix jours avant l'Assemblée Générale d'élection. En aucune manière il ne doit être favorisé par rapport à un autre candidat.

Un membre du Bureau ne peut être engagé en parallèle de son mandat dans un organisme payant de préparation **à la sélection sanctionnant le PASS et les L.AS.**

[...]

Sauf perte de qualité de membre telle que définie dans l'article 10 du règlement intérieur, le mandat du membre du Bureau dure un an et prend fin lors de l'acceptation de sa démission par l'Assemblée Générale, suite à la présentation de ses bilans d'activité et moral.

Règlement intérieur actuel :

Article 8 : Membre du Bureau

Le membre du Bureau est élu par l'Assemblée Générale et prend fonction dès son élection.

Un candidat au poste de membre du Bureau doit être membre actif et présenter une profession de foi et une lettre de motivation dix jours avant l'Assemblée Générale d'élection. En aucune manière il ne doit être favorisé par rapport à un autre candidat.

Un membre du Bureau ne peut être engagé en parallèle de son mandat dans un organisme payant de préparation **au concours de la PACES, ou** à la sélection sanctionnant le PASS et les L.AS.

[...]

Sauf perte de qualité de membre telle que définie dans l'article 10 du règlement intérieur, le mandat du membre du Bureau dure un an et prend fin lors de l'acceptation de sa démission par l'Assemblée Générale, suite à la présentation de ses bilans d'activité et moral.

Modification du Titre 1 du Règlement Intérieur : article 5 :

Nouvelle proposition :

Article 5 : Tuteur

Le tuteur bénéficie de ce statut dès son inscription administrative dans l'une des cinq filières de santé décrites dans les statuts. Sa demande doit être acceptée par le Bureau, et confirmée par la signature d'une charte d'engagement à l'issue des formations dispensées à la rentrée universitaire.

Le tuteur peut participer au parrainage des tutorés ainsi qu'aux évènements organisés par l'association.

Sauf perte de qualité de membre telle que définie dans **l'article 10 et l'article 11** du règlement intérieur, l'engagement du tuteur prend fin lors de la rentrée universitaire de l'année suivante.

5.1 - Tuteur matière : Le tuteur matière est spécialisé dans une matière par semestre dans laquelle il assure son rôle. Dans un délai imposé par le planning établi par les référents, il réalise les sujets et les corrections des publications de l'association, il tient les permanences présentes et/ou informatiques, et aide au bon déroulement des colles. Le tuteur doit travailler en collaboration avec ses référents et responsables.

5.2 - Tuteur oraux : Le tuteur oraux est spécialisé dans la préparation aux oraux d'admission des filières PASS et L.AS. Il participe aux actions de préparation aux oraux. Le tuteur doit collaborer avec les autres membres de son équipe et atteindre les objectifs fixés par ses référents ou ses responsables.

Règlement intérieur actuel :

Le tuteur bénéficie de ce statut dès son inscription administrative dans l'une des cinq filières de santé décrites dans les statuts. Sa demande doit être acceptée par le Bureau, et confirmée par la signature d'une charte d'engagement à l'issue des formations dispensées à la rentrée universitaire.

Le tuteur peut participer au parrainage des tutorés ainsi qu'aux événements organisés par l'association.

Sauf perte de qualité de membre telle que définie dans l'article 11 du règlement intérieur, l'engagement du tuteur prend fin lors de la rentrée universitaire de l'année suivante.

5.1 - Tuteur matière : Le tuteur matière est spécialisé dans une matière par semestre dans laquelle il assure son rôle. Dans un délai imposé par le planning établi par les référents, il réalise les sujets et les corrections des publications de l'association, il tient les permanences présentielle et/ou informatiques, et aide au bon déroulement des colles. Le tuteur doit travailler en collaboration avec ses référents et responsables.

5.2 - Tuteur oraux : Le tuteur oraux est spécialisé dans la préparation aux oraux d'admission des filières PASS et L.AS. Il participe aux actions de préparation aux oraux. Le tuteur doit collaborer avec les autres membres de son équipe et atteindre les objectifs fixés par ses référents ou ses responsables.

Modification du Titre V du Règlement Intérieur, article 24 :

Nouvelle proposition :

Le Bureau est composé :

- d'un président: son rôle principal est statutairement défini. Il préside et modère l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et les réunions du Bureau. Il peut déléguer, par écrit et de façon provisoire, une partie de ses prérogatives au vice-président. Lors de sa démission, le président sortant doit présenter les bilans moral et d'activité de l'association à l'Assemblée Générale. La fonction de président ne peut pas être cumulée avec celle de trésorier et inversement.

- d'un trésorier : son rôle principal est statutairement défini. En accord avec le président, il propose un budget lors de l'Assemblée Générale d'ouverture que cette dernière peut amender. Ce budget est révisable par l'Assemblée Générale tout au long de l'année. Lors de chaque Assemblée Générale, le trésorier doit présenter l'état des finances de l'association et les opérations financières réalisées depuis la foi précédente.
- d'un vice-président: son rôle principal est statutairement défini. Il est responsable des relations partenariales ainsi que de l'organisation des évènements de l'association. Il peut être amené à remplacer le président dans ses fonctions si ce dernier est dans l'incapacité de les assurer.
- d'un secrétaire : son rôle est statutairement défini. Il est chargé de la rédaction des procès-verbaux et des compte-rendu des réunions de l'association. Il est aussi tenu d'organiser les formations des membres actifs de l'association à chaque rentrée universitaire. Enfin, il est le responsable du bon fonctionnement de l'Unité d'Enseignement optionnelle Tutorat.
- d'un responsable de communication : il est en charge de la centralisation de la communication externe et interne de l'association. Il gère également la mise à jour et l'impression des supports d'information distribués à grande échelle.
- de deux responsables informatique (ou webmasters) : ils sont chargés de la gestion du site internet et du parc informatique de l'association. Ils ont un rôle d'initiative pour le développement et la mise en valeur des outils informatiques.
- de deux responsables coordination : ils sont chargés de l'organisation pratique des services de l'association pour les étudiants en PASS. Ils établissent le lien entre le Bureau, les tuteurs et les étudiants en PASS, et collaborent avec le responsable oraux pour l'assister dans sa mission.
- d'un responsable logistique : il assure l'amélioration, la compilation et l'archivage des documents pédagogiques publiés par l'association, effectue les commandes auprès de l'imprimeur et les réceptionne. Il collabore avec les responsables coordination et les référents du PASS, ainsi qu'avec les chargés de mission Polycopiés.
- **de deux responsables L.AS : il sont chargés** d'organiser les services de l'association pour les étudiants en L.AS. **Ils établissent** le lien entre le Bureau, les tuteurs et les étudiants en L.AS, et **collaborent** avec le responsable oraux pour l'assister dans sa mission.

- d'un responsable oraux : il est chargé de superviser les services du TAT visant à préparer les étudiants en PASS et en L.AS aux oraux de sélection. Il gère l'équipe oraux au second semestre avec l'aide des référents oraux, et collabore avec les responsables coordination et L.AS.

- d'un responsable Bien-Être et Méthodologie : Il est responsable de la branche axée sur l'aide méthodologique, le bien-être et l'hygiène de vie des membres bénéficiaires de l'association. Il est chargé du recrutement et de la gestion d'une équipe de membres actifs volontaires et organise en collaboration avec le vice-président et l'aide du reste du bureau les événements en lien avec cette branche. Il est un interlocuteur privilégié des acteurs extérieurs à l'association et des services universitaires intervenant dans le cadre des actions de cette branche.

- d'un responsable orientation-réorientation : Il est responsable de la branche orientation et réorientation de l'association, qui vise à informer sur les différentes modalités des études et leurs voies d'accès. Il a le devoir de se renseigner régulièrement sur ces dernières. Il est un interlocuteur privilégié des acteurs extérieurs à l'association et des services universitaires intervenant dans le cadre des actions de cette branche.

- D'un responsable des événements d'orientation et de réorientation : il est en binôme avec le responsable OREO, et est chargé de l'organisation des événements du Tutorat qui concernent l'orientation, ainsi que la réorientation, au niveau des universités.

- d'un responsable des innovations pédagogiques : Il est responsable de la recherche, la mise en place et la pérennisation d'innovations pédagogiques. Il est chargé de la gestion d'une équipe de membres actifs qui viennent en aide à l'élaboration de projets pédagogiques.

Les responsabilités des postes non pourvus sont assumées par les autres membres du Bureau.

Règlement intérieur actuel :

Le Bureau est composé :

- d'un président: son rôle principal est statutairement défini. Il préside et modère l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et les réunions du Bureau. Il peut déléguer, par écrit et de façon provisoire, une partie de ses prérogatives au vice-président. Lors de sa démission, le président sortant

doit présenter les bilans moral et d'activité de l'association à l'Assemblée Générale. La fonction de président ne peut pas être cumulée avec celle de trésorier et inversement.

- d'un trésorier : son rôle principal est statutairement défini. En accord avec le président, il propose un budget lors de l'Assemblée Générale d'ouverture que cette dernière peut amender. Ce budget est révisable par l'Assemblée Générale tout au long de l'année. Lors de chaque Assemblée Générale, le trésorier doit présenter l'état des finances de l'association et les opérations financières réalisées depuis la foi précédente.

- d'un vice-président: son rôle principal est statutairement défini. Il est responsable des relations partenariales ainsi que de l'organisation des évènements de l'association. Il peut être amené à remplacer le président dans ses fonctions si ce dernier est dans l'incapacité de les assurer.

- d'un secrétaire : son rôle est statutairement défini. Il est chargé de la rédaction des procès-verbaux et des compte-rendu des réunions de l'association. Il est aussi tenu d'organiser les formations des membres actifs de l'association à chaque rentrée universitaire. Enfin, il est le responsable du bon fonctionnement de l'Unité d'Enseignement optionnelle Tutorat.

- d'un responsable de communication : il est en charge de la centralisation de la communication externe et interne de l'association. Il gère également la mise à jour et l'impression des supports d'information distribués à grande échelle.

- de deux responsables informatique (ou webmasters) : ils sont chargés de la gestion du site internet et du parc informatique de l'association. Ils ont un rôle d'initiative pour le développement et la mise en valeur des outils informatiques.

- de deux responsables de faculté doublants : ils sont chargés de l'organisation pratique des services de l'association à destination des membres bénéficiaires dont ils sont responsables. Ils établissent le lien entre le Bureau, les tuteurs et les étudiants en PACES à leur charge.

- d'un responsable imprimerie doublant : il assure l'amélioration, la compilation et l'archivage des documents pédagogiques publiés par l'association, effectue les commandes auprès de l'imprimeur et les réceptionnent. Il collabore avec les responsables de faculté et les référents des équipes destinées aux PACES, ainsi qu'avec les chargés de mission Polycopiés.

- de deux responsables coordination : ils sont chargés de l'organisation pratique des services de l'association pour les étudiants en PASS. Ils établissent le lien entre le Bureau, les tuteurs et les étudiants en PASS, et collaborent avec le responsable oraux pour l'assister dans sa mission.

- d'un responsable logistique : il assure l'amélioration, la compilation et l'archivage des documents pédagogiques publiés par l'association, effectue les commandes auprès de l'imprimeur et les réceptionne. Il collabore avec les responsables coordination et les référents de la PASS, ainsi qu'avec les chargés de mission Polycopiés.

- d'un responsable L.A.S : *il est chargé d'organiser les services de l'association pour les étudiants en L.A.S. Il établit le lien entre le Bureau, les tuteurs et les étudiants en L.A.S, et collabore avec le responsable oraux pour l'assister dans sa mission.*

- d'un responsable oraux : *il est chargé de superviser les services du TAT visant à préparer les étudiants en PASS et en L.A.S aux oraux de sélection. Il gère l'équipe oraux au second semestre avec l'aide des référents oraux, et collabore avec les responsables coordination et L.A.S.*

- d'un responsable Bien-Être et Méthodologie : *Il est responsable de la branche axée sur l'aide méthodologique, le bien-être et l'hygiène de vie des membres bénéficiaires de l'association. Il est chargé du recrutement et de la gestion d'une équipe de membres actifs volontaires et organise en collaboration avec le vice-président et l'aide du reste du bureau les évènements en lien avec cette branche. Il est un interlocuteur privilégié des acteurs extérieurs à l'association et des services universitaires intervenant dans le cadre des actions de cette branche.*

- d'un responsable orientation-réorientation : *Il est responsable de la branche orientation et réorientation de l'association, qui vise à informer sur les différentes modalités des études et leurs voies d'accès. Il a le devoir de se renseigner régulièrement sur ces dernières. Il est un interlocuteur privilégié des acteurs extérieurs à l'association et des services universitaires intervenant dans le cadre des actions de cette branche.*

- D'un responsable des évènements d'orientation et de réorientation : *il est en binôme avec le responsable OREO, et est chargé de l'organisation des évènements du Tutorat qui concernent l'orientation, ainsi que la réorientation, au niveau des universités*

- d'un responsable des innovations pédagogiques : *Il est responsable de la recherche, la mise en place et la pérennisation d'innovations pédagogiques. Il est chargé de la gestion d'une équipe de membres actifs qui viennent en aide à l'élaboration de projets pédagogiques.*

Les responsabilités des postes non pourvus sont assumées par les autres membres du Bureau.

“L'Assemblée Générale adopte les changements proposés aux Statuts de l'association présentés ce Jeudi 24 Juin 2021”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Les modifications des Statuts de l'association sont acceptées à l'unanimité.

“L'Assemblée Générale adopte les changements proposés au Règlement Intérieur de l'association présentés ce Jeudi 24 Juin 2021”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les modifications du Règlement Intérieur de l'association sont acceptées à l'unanimité.**



6. Motion EV

Cette année encore, les divers confinements et la réforme ont empêché à beaucoup de tuteurs de valider tous leurs événements validants. Nous faisons donc une motion afin qu'exceptionnellement, un seul EV soit nécessaire

“L'Assemblée Générale accepte qu'à titre exceptionnel pour l'année 2020-2021, et sous réserve d'acceptation par les responsables pédagogiques, tout tuteur ou RM n'ayant fait qu'un seul EV dans le cadre de l'UE Tutorat voit son critère Évènement Validant 2 validé avec 1 point sur 2.”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **La validation de l'UE Tutorat avec un seul EV est acceptée à l'unanimité.**

7. Ré Adhésions aux associations monodisciplinaires

Pour rappel, notre association adhère aux associations monodisciplinaires (associations représentatives des étudiants de leur filière) dans un contexte de décentralisation (le réseau tutorat étant actuellement rattaché à l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France)) afin de prôner l'inter-filiarité mais aussi afin d'améliorer nos connaissances et notre expérience de ces filières afin de réaliser au mieux notre mission d'orientation des différents étudiants en PASS et L.AS.

“L'Assemblée Générale accepte la ré-adhésion du Tutorat Associatif Toulousain à l'Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF), à l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF), à l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD), à l'Association Nationale des Etudiants Sage-Femme (ANESF) et à la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK)”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **La ré-adhésion à ces associations est acceptée à l'unanimité.**

8. Point chargés de mission photocopiés : Valentine Martel et Clara Puel

1. Présentation de la mission de chargés photocopiés

Afin d'informer les membres de l'association sur leur poste, Clara et Valentine détaillent leur mission point par point.

Tout d'abord, elles signalent un temps d'adaptation avec le Drive où sont présents tous les photocopiés et cours seuls. Puis, elles attribuent des matières à relire aux tuteurs en fonction de leurs vœux de relecture. Elles réalisent également un planning de relecture avant d'envoyer tout ça aux tuteurs avec leur deadline.

Une fois le travail des tuteurs terminé, elles vérifient, reçoivent, peaufinent, corrigent et compilent les différents chapitres reçus afin d'en faire un tout uni : les photocopiés.

Une fois cet énorme travail terminé, elles assistent à la première impression afin de vérifier qu'il n'y a pas eu de problème de mise en page.

Elles insistent sur le fait que tout ce travail occupe l'été principalement (et une minorité lors de la période scolaire).

2. Conclusion sur leur travail

Clara et Valentine ont achevé leur mission. Elles n'ont donc plus de tâches à réaliser depuis la dernière Assemblée Générale et ont donc pu se consacrer à d'autres événements et projets de l'association. Elles signalent qu'elles recherchent des successeurs afin de perpétuer cette mission de gérer les photocopiés.

9. Point par poste des membres du bureau

1. Point Responsables Faculté Doublant : Adèle Bichaoui et Usha Perez

En tant que **membres du bureau**, Adèle et Usha ont participé aux réflexions sur les grilles d'UE pour l'Innovation Pédagogique et la maquette du nouveau site internet. Elles ont également participé à des groupes de travail (GdT), notamment celui de Modération du forum, mais aussi celui sur le Film du TAT. Enfin, elles ont participé au Conseil d'Administration.

Sur ce **milieu/fin de second semestre**, elles ont réalisé les dernières permanences et les colles (ces dernières sur Moodle). Elles ont également encadré la formation entraînement à la SSH et mis en ligne sur Moodle le Concours Blanc du S2.

Elles ont ensuite dû réaliser la clôture du S2 avec notamment la gestion des EVs et de la notation. Enfin, elles ont préparé et participé au Conseil Pédagogique (CP) ainsi que le stand des résultats du S2.

Étant au milieu de leur mandat, elles en profitent pour faire un petit bilan de ce dernier.

Elles se réjouissent des nombreux événements auxquels elles ont participé, de leur trinôme fonctionnant très bien, basé sur la confiance et le travail d'équipe, de leur équipe de RMs et des tuteurs en général qui ont su rester investis toute l'année et enfin du bureau, très bienveillant et efficace.

Elles font remarquer néanmoins que pour tous leurs moments moments inoubliables qu'elles ont eu, Elles ont eu des périodes de rush, et que globalement leur mandat est quand même assez chronophage

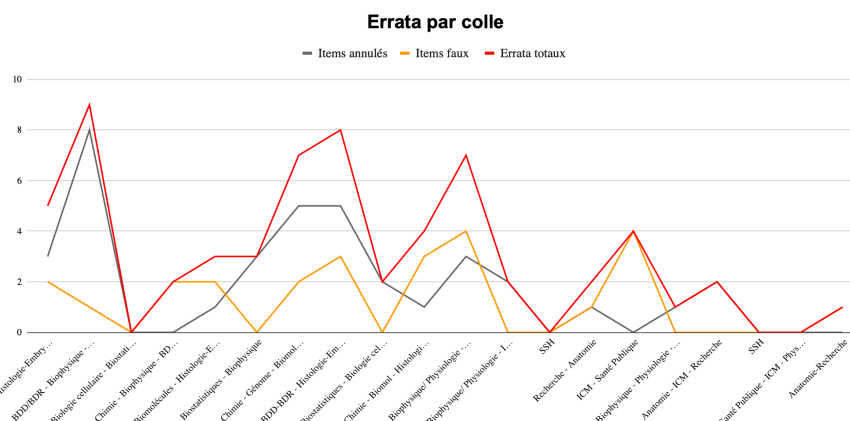
Enfin, les retours positifs qu'elles reçoivent sur leur travail et le travail de l'association en général les motive pour continuer à être aussi investi, pleine de soutien et de bonne humeur

2. Point Responsable Imprimerie PACES : Camille Coumes

En tant que **membre du bureau**, Camille a réalisé la distribution des polycopiés de Pâques et elle a participé au conseil pédagogique. Elle était également présente lors de GdTs et lors du stand des résultats.

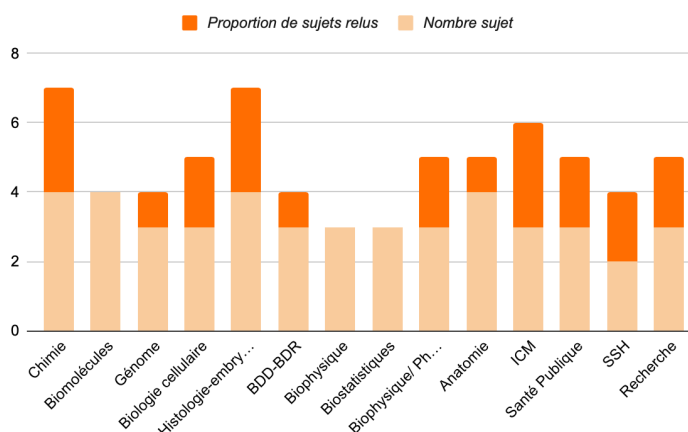
Concernant son mandat de RI, elle a réalisé quelques statistiques afin de faire le bilan de cette année scolaire.

Il y avait en moyenne 4,3 erratas par colle au S1, (chiffre équivalent aux années précédentes) Diminué à 2,38 erratas par colle au S2, corrélé à une augmentation de la relecture par les professeurs.



Du point de vue de ses accomplissements pour l'année scolaire, elle a réalisé en tout 22 sujets de colle (et quelques sujets bonus), ainsi que la compilation et la mise en page de bon nombres de documents comme les TATourésumés, le concours blanc, des corrections détaillées, et les deux gros morceaux de son mandat : le Poly de Noël ainsi que le Poly de Pâques.

Au total, plus de 3000 QCMs ont été créés par les tuteurs et RMs, avec ces derniers toujours plus investis et inventifs.



3. Point Responsables Coordination : Tariq Mujeeb et Baptiste Villenave

En tant que RC, Tariq et Baptiste ont organisé les dernières permanences et ils ont préparé et participé au CP.

En tant que membres du bureau, Tariq et Baptiste ont participé à plusieurs groupes de travail, ont été présents lors des évènements en présentiel (surveillance oraux, stand des résultats, ...).

Ils profitent également de ce moment pour remercier tous les tuteurs et RMs d'avoir été présents et motivés pour aider les PASS.

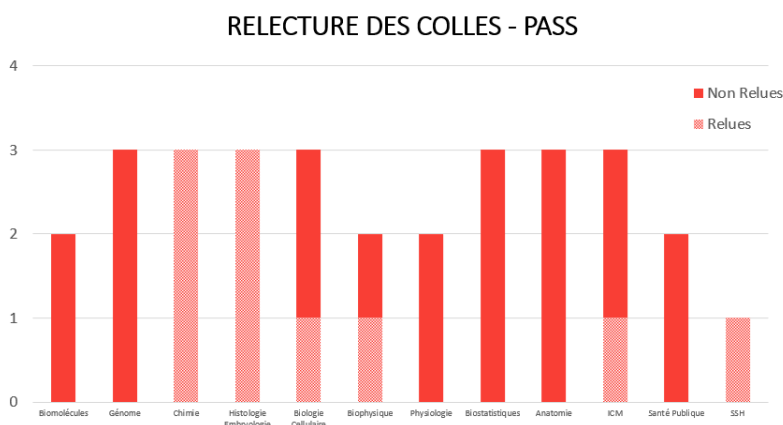
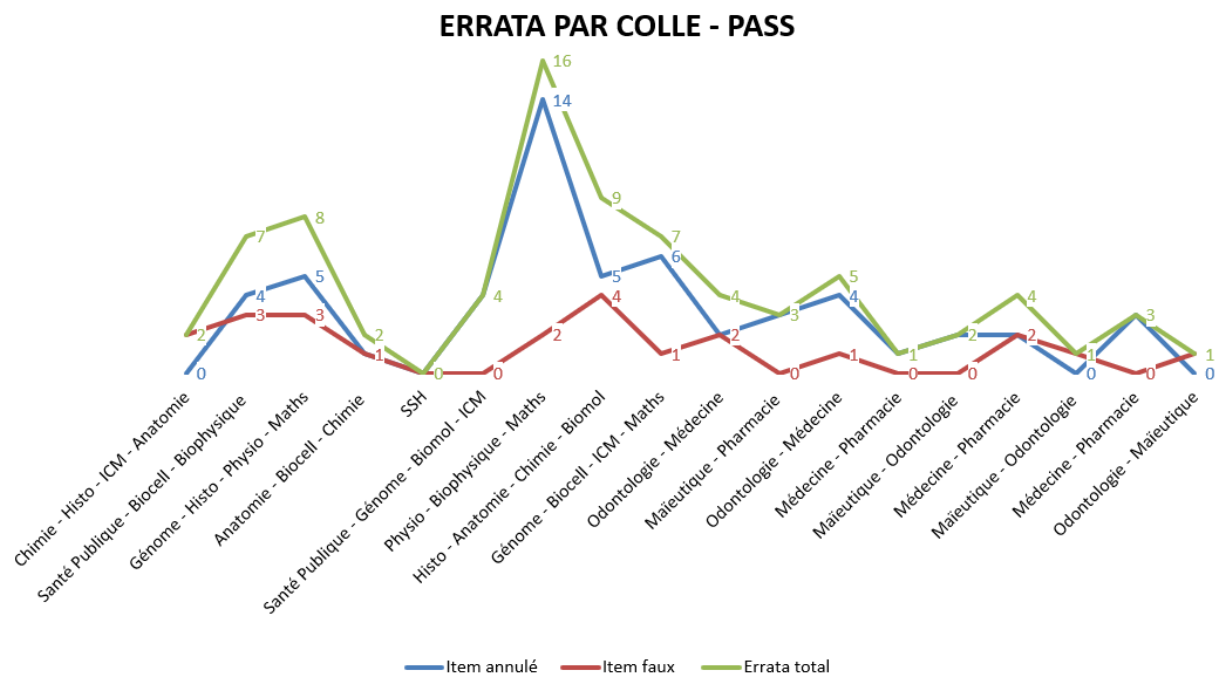
4. Point Responsable Logistique : Fantine Labadie

En tant que membre du bureau, Fantine a participé à la surveillance des oraux blancs, des GdTs, elle a été présente sur le forum (réponse au question et modération)...

En tant que responsable logistique, elle a participé aux permanences, à la clôture du S2 (notation, EVs, etc...) elle a préparé et participé au Conseil Pédagogique.



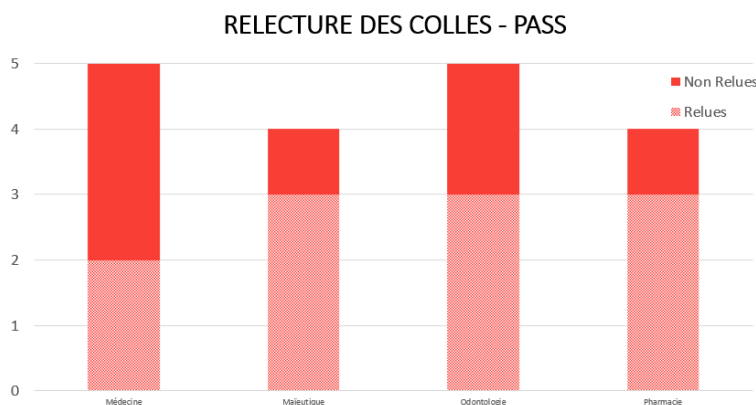
Fantine a présenté les erratas des différentes colles avec ces graphiques :



Concernant les erratas sur l'année, il y a en moyenne 3% d'erratas, soit 4,5 erratas par colle, souvent lié à du hors programme

Concernant les taux de relecture par les professeurs, nous avons 33% relecture S1, 61% relecture S2.





Enfin, elle remercie toute son équipe de tuteurs et de RMs qui lui ont proposé des QCMs durant toute l'année et ce faisant, ont permis de faire, le Poly du Printemps, le Poly de l'Avent, des QCMs supplémentaires, des colles adaptées aux nouveaux chapitres, des Tatoucaptés, les corrections détaillées des concours PACES 2019-2020, les corrections détaillées de l'examen blanc, les corrections détaillées de l'examen du Premier Semestre, les corrections détaillées de l'examen du Second Semestre ainsi que 30 Permanences jusqu'aux rattrapages.

5. Point Webmasters : Lucien Pierson et Clément Gorra

En tant que **webmasters**, Lucien et Clément se sont évidemment assurés du travail quotidien : Réponses ou redirections des mails, Mise à jour du Tatoutcompris, Création de page sur le site (pour les événements surtout), Surveillance et modération, du forum, Gestion quotidienne de la plateforme, etc...

Cette année, il ont notamment eu **deux gros projets** afin d'adapter les services du TAT au distanciel : la gestion des copies de SSH (envoi aux tuteurs avec anonymisation) pour les TATout résumés, les colles de SSH et même l'épreuve de SSH du concours blanc PACES (avec la création d'un classement par filière pour ce dernier).

Concernant la **refonte du site**, ils ont pris contact avec la junior entreprise Inspire de Télécom Saint-Etienne qui va refaire entièrement le site. Ils leur ont réalisé une maquette du

site ainsi qu'un cahier des charges très détaillé et ils espèrent que le nouveau site arrive à la rentrée.

Lucien, en tant que membre du bureau, a participé à des événements comme le stand des résultats, les oraux blancs la surveillance des oraux PASS.

Il a également réalisé un Groupe de travail sur la refonte des grilles de notation.

Enfin, il était présent aux JEA.

Clément, en tant que membre du bureau a participé au groupe de travail (GdT) refonte interne du TAT. Il a également organisé le GdT modération forum avec Usha.

6. Point Responsable Bien-Être et Méthodologie : Ovidiu Scobai

En tant que Responsable BEM, Ovidiu a répondu à de nombreux messages d'étudiants en détresse sur le forum mais aussi sur le compte facebook BEM. Il a coordonné les TAT mensuels d'avril, Mai, Juin et Juillet.

Il a également aidé des étudiants à faire des plannings de révision et il a organisé les perms BEM-OREO pour les PASS ayant des rattrapages, ainsi que l'organisation des stands des résultats S2 PACES. Enfin, il a préparé sa passation de poste avec l'écriture de ses transmissions.

En tant que membre du bureau, Ovidiu a relu toute la partie BEM du rapport d'activité. Il était présent sur le stand des oraux blancs et enfin il a monté la vidéo de présentation de la grille de notation des oraux PASS/L.AS.

7. Point Responsable OREO : Léna Tarazaga

En tant que Responsable OREO, Léna a répondu à énormément de mails et messages sur Facebook, le forum et Discord parfois. Elle a réalisé un mini projet qui consistait à faire des fiches clichés sur les filières qu'elle a posté sur la librairie. Elle a également préparé et participé aux stands des résultats PASS et PACES. Elle a rédigé des communications OREO (passerelles, réorientation, etc...) et a préparé les transmissions de son poste.

En tant que **membre du bureau**, elle a relu la partie OREO du rapport d'activité, elle a participé à des GdTs (organisation du TAT post réforme, refonte des grilles de notation) ainsi

qu'au conseil pédagogique et à certaines perms PASS. Enfin, elle a supervisé les Oraux blancs.

8. Point Responsable EvOREO : Melissa Meraoubi

En tant que Membre du bureau, Melissa a rédigé toute la partie EvOREO du rapport d'activité. Elle a également participé au tournage de la vidéo du TAT en faisant une présentation de la branche OREO. Enfin, elle a participé aux Oraux blancs et au Conseil Pédagogique.

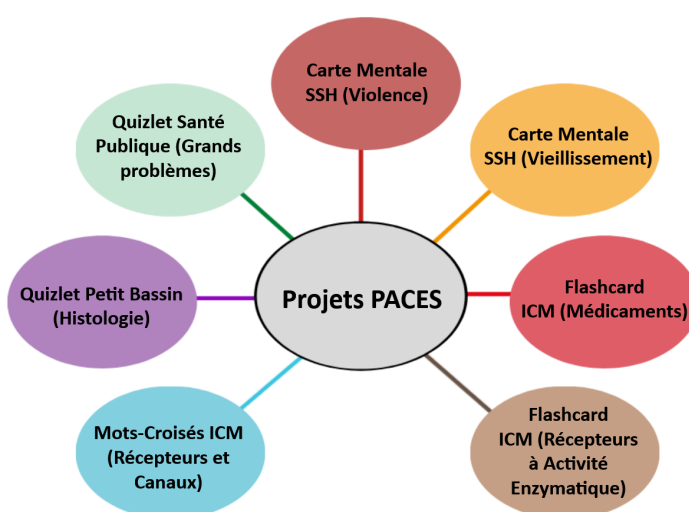
En tant que responsable EvOREO, Melissa répondit à de nombreux mails de lycées à propos de la REES et des spécialités du Bac. Elle a également organisé le stand des résultats PACES. Enfin, elle eu de nombreux échanges avec Elodie Garros (chargée du projet ACORDA au SCUIO-IP) concernant l'immersion des lycéens. Au programme : présentation du projet et réflexions autour de la potentielle collaboration pour lancer l'événement.

9. Point responsable Innovations Pédagogiques : Yoann Romo

En tant que membre du bureau, Yoann a participé à de nombreux groupes de travail (Video TAT, Organisation du TAT post-réforme, Modération forum, Grilles de notation). Il a participé à la modération du forum, au tournage de la vidéo du TAT, aux oraux blancs et au conseil pédagogique. Enfin, lui aussi a préparé sa passation de poste en discutant avec la candidate pour le poste.

En tant que responsable Innovation

Pédagogique, Yoann a repensé toute la branche Innovations Pédagogiques (comme expliqué précédemment). Il a créé des miniatures Instagram pour les publications sur ce réseau social de sa branche et il a finalisé quelques derniers projets (comme un schéma d'anatomie pour les PASS par



exemple) dont voici une présentation proposé par ce dernier :

10. Point Responsable Communication : Juliette Delort

En tant que responsable Communication, Juliette a fait des affiches telles que : les Oraux Blancs PASS et L.AS, les Tut'Oraux L.AS, le Stand des résultats PACES, le Trophée TAT, le TatoutRésumé en live, le Recrutement Tuteurs (réalisé avec la candidate pour son poste), etc...

Au total, ce sont dix affiches qui ont été réalisées.

Du côté des réseaux sociaux, elle a réalisé de nombreuses publications facebook qui contenaient :

- Toutes les affiches
- Toutes les sorties des différents polys
- Les vidéos youtube sur les Oraux
- Les différents formulaire d'inscription + répartition des groupes/ serveurs des Oraux Blancs
- Les modalités de réorientation PACES
- Les TATout Compris
- Le TAT Mensuel BEM
- Le Sondage de satisfaction sur les services du TAT

En moyenne, ces publications engendraient 2000 vues

Toujours sur Facebook, Juliette à répondu aux messages privés et commentaires des publications. Elle note que ce sont surtout des lycéens, souhaitant intégrer le PASS ou la L.AS et cherchant à se renseigner sur notre association.

Concernant Twitter, elle a réalisé des tweets non destinés aux PASS/L.AS/PACES (plus pour le réseau tutorat et les médias), notamment sur le sujet des oraux blancs.

Concernant Instagram, elle a réalisé 10 publications (Oraux, Péda) et 45 stories (QCM, événements etc.) .

La portée de ce compte est de 1900 abonnés (+286) avec 1450 vues par post (en moyenne et 120 likes) .

Elle met l'emphase sur quelques innovations qui ont été mises en place cette année à l'aide de GdT : la Refonte du TAToutcompris et la Création de la Newsletter.

Concernant Youtube, elle a publié deux vidéos pédagogiques, fait le montage et la publication des 22 vidéos de TR.LAS. La portée de ce compte est de 2,2 k abonnés (+472) et 6903 vues depuis l'AG de mi-mandat.

Enfin, elle indique qu'elle a commencé à former sa successeure.

11. Point responsable Oraux : Etienne Caillaud De Cugnac

En tant que membre du bureau, Etienne a participé à de nombreux Groupes de Travail (Video du TAT, Refonte du TAT...), ainsi qu'au Conseil Pédagogique.

Il a également écrit toute la partie concernant les oraux et sa branche dans le rapport d'activité. Dans la même veine, il a tourné toutes les parties concernant les oraux et sa branche dans la vidéo du TAT. Enfin, il signale avoir été présent sur le forum afin de répondre aux questions et de modérer.

En tant que Responsable Oraux, Etienne insiste sur sa collaboration avec J.N Vergnes, l'enseignant chargé de mettre en place les oraux à la faculté. Cette collaboration lui a permis de préparer beaucoup de projets et d'être proche des demandes de l'examen oral proposé par la faculté, notamment lors des oraux blancs, grand événement de sa branche.

Mais il a également réalisé les derniers Tatout Dit, les Tut'Oraux, le compagnonnage et des publications Instagram afin de donner des conseils sur l'oral.

Enfin, il signale qu'il s'est fait interviewé par le journal l'Étudiant afin de présenter cette nouvelle épreuve si particulière et présenter notre association.

12. Point responsable L.AS : Sébastien Villey

En tant que membre du bureau, Sébastien a rédigé toute la partie sur les L.AS dans le rapport d'activité.

En tant que responsable L.AS, Il a notamment réalisé la clôture du S2, avec la notation des tuteurs et RMs. Dans le même thème, il a préparé et participé au conseil pédagogique.

Enfin, il a compilé la correction détaillée des épreuves de L.AS (premières session) ainsi que les sujets correspondants.

13. Point Trésorier : Anna Aldanondo

En tant que trésorière, Anna a eu comme activité principale la tenue le journal des comptes durant tout son mandat. Sur cette fin d'année, elle a également lancé la refonte du site internet (en tant qu'ancienne Webmaster mais également en tant que trésorière pour tout ce qui concerne l'aspect financier). Enfin, en tant que membre du bureau restreint, elle a participé à la vie de bureau et a coordonné les différents pôles.

Elle présente alors son bilan comptable et financier.

Comptes	Libellés	Débets	Crédits
1	Comptes de capitaux	1 574,87 €	5 126,00 €
10	Réserves en capitaux	- €	576,00 €
1063	Réserves statutaires ou contractuelles		576,00 €
12	Résultat de l'exercice 2019-2020	1 574,87 €	
13	Subventions d'investissement		4 550,00 €
1315	Collectivités publiques		2 050,00 €
1317	Entreprises et organismes privés		2 500,00 €
4	Comptes de tiers		274,41 €
471	Comptes d'attente		274,41 €
7	Comptes de produits	233,70 €	30 875,84 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		30 727,35 €
701	Vente de produits finis	233,70 €	30 727,35 €
75	Autres produits de gestion courante		148,49 €
7541	Ristournes perçues des coopératives (provenant des excédents)		148,49 €

Comptes	Libellés	Débets	Crédits
6	Comptes de charges	33 431,20 €	
60	Achats	31 447,79 €	
601	Achats stockés - matières premières, fournitures	453,32 €	
604	Achat d'études et de prestation de service	29 841,55 €	
607	Achat de marchandises	655,36 €	
616	Primes d'assurance	497,56 €	
62	Services extérieurs	1 983,41 €	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 200,00 €	
623	Publicité, publications et relations publiques	300,01 €	
625	Déplacement, missions, réceptions	261,48 €	
6251	Voyages et déplacements	42,97 €	
6257	Réceptions	218,51 €	
626	Frais postaux et de télécommunications	9,70 €	
627	Services bancaires et assimilés	207,22 €	
6271	Frais sur titres (achats, ventes, gardes)	162,27 €	
6278	Autres éléments d'actif	44,95 €	
628	Divers	5,00 €	
6281	Concours divers (cotisation)	5,00 €	
Total général		33 664,90 €	36 276,25 €

<i>Poste de dépense</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Dépenses en cours</i>	<i>Différence</i>
Paces	2 750,00 €	1 752,31 €	997,69 €
Financement des polys	500,00 €	453,32 €	46,68 €
Livraison des polys	100,00 €	0,00 €	100,00 €
Plaquettes	100,00 €		100,00 €
Gouter / ccb / résultats	800,00 €	98,99 €	701,01 €
TAT BEM	100,00 €	150,00 €	-50,00 €
Ateliers bien être et gestion du stress	750,00 €	1 050,00 €	-300,00 €
Cadeaux colles	400,00 €		400,00 €
Bureau	1 754,00 €	52,67 €	1 701,33 €
Congrès	700,00 €	0,00 €	700,00 €
Déplacement des congrès	1 000,00 €	42,97 €	957,03 €
Frais postaux	30,00 €	9,70 €	20,30 €
TAT portable	24,00 €	0,00 €	24,00 €
Frais de fonctionnement	2 026,00 €	1 939,01 €	86,99 €
Communication	75,00 €	0,00 €	75,00 €
Fournitures de bureau	200,00 €	353,22 €	-153,22 €
Site internet	215,00 €	876,01 €	-661,01 €
* Nom de domaine	15,00 €	21,98 €	-6,98 €
* Serveur	100,00 €	264,00 €	-164,00 €
* Support technique du forum	100,00 €	590,03 €	-490,03 €
Imprimante	90,00 €		90,00 €
Impression divers	100,00 €		100,00 €
Assurance	480,00 €	497,56 €	-17,56 €
Adhésions mono	1,00 €	5,00 €	-4,00 €
Relation avec la fac	65,00 €		65,00 €
Frais bancaires	800,00 €	207,22 €	592,78 €
Achat d'études et de prestation de services	66 000,00 €	29 223,05 €	36 776,95 €
Polys	65 000,00 €	28 008,40 €	36 991,60 €
Teddy	1 000,00 €	1 214,65 €	-214,65 €
Achat de marchandise	207,36 €	697,86 €	207,36 €
T-shirts	95,76 €		95,76 €
Stickers	111,60 €		111,60 €
Pins	0,00 €	697,86 €	-697,86 €
Total des dépenses prévues	72 737,36 €	33 664,90 €	39 072,46 €

<i>Poste de recettes</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Montant reçu</i>	<i>Différence</i>
Partenaires privés	2 700,00 €	2 650,00 €	-50,00 €
La fondation la dépêche	2 200,00 €	500,00 €	-1 700,00 €
Dons de particuliers	500,00 €	150,00 €	-350,00 €
URPS	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Vente de produits finis	66 284,00 €	30 758,29 €	-35 525,71 €
Pin's	84,00 €		-84,00 €
Stickers	200,00 €		-200,00 €
Polys	65 000,00 €	29 543,64 €	-35 456,36 €
Teddy	1 000,00 €	1 214,65 €	214,65 €
Subventions Publiques	2 757,36 €	2 050,00 €	-707,36 €
Facultés	1 050,00 €	1 050,00 €	0,00 €
FSDIE	207,36 €		-207,36 €
Mairie	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €
Ordres	1 000,00 €		-1 000,00 €
Livrets	50,00 €	26,42 €	-23,58 €
Total des recettes prévues	72 738,24 €	35 484,71 €	-37 253,53 €

“L’Assemblée Générale accepte les bilans comptables et financiers présentés
le 24 Juin 2021”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans comptables et financiers de l’année 2020 - 2021 sont adoptés à l’unanimité.**

14. Point Vice-Président : Anas Houssaini

Concernant cette fin de semestre, Anas a participé au Stand des résultats PACES, animé et organisé un Groupe de travail sur la réorganisation du TAT pour la réforme, présenté le projet de refonte du site internet lors de la commission FSDIE, préparé le recrutement des tuteurs pour l'an prochain avec l'aide des trinômes, et enfin organisé des réunions du bureau ainsi que la présente Assemblée Générale.

Concernant les partenariats, il a réussi à entrer en contact avec l'URPS médecins libéraux d'occitanie, qui subventionne l'association pour 2000€ à renouveler.

Enfin, concernant la relation avec les institutions, Anas a discuté avec certains responsables d'UE sur l'organisation de l'accompagnement du Tutorat pour l'année à venir. Il a également échangé des mails afin de pouvoir diffuser un message de recrutement pour notre association via leurs canaux de communication.

15. Point Secrétaire : Thomas Chivot

Concernant son poste, Thomas relate avoir participé à l'organisation de la présente assemblée générale avec les autres membres du bureau restreint.

Il a réalisé quelques réservations de salles, notamment pour les deux sessions des oraux blancs, et en a profité pour contacter les administrations pour commencer à réserver des salles pour la Tut'entrée.

Cependant, il signale que le plus gros de son travail fut la gestion de l'UE avec la réception, mise en forme et envoi de toutes les notes aux différents responsables pédagogiques, ainsi que l'écriture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.

Enfin, il fait part des missions habituelles qu'il continue de réaliser (Organisation de réunions du bureau, participations à des groupes de travail, etc...) et indique qu'il commence à intégrer son successeur dans ses missions afin qu'il puisse se former.

16. Point Président : Gaspard Loison

Au local, Gaspard rapporte avoir eu des rendez-vous administratifs ainsi que des entretiens téléphoniques avec les différents administratifs de la faculté pour diverses raisons. Se couple à cela de nombreux échanges de mail. Il réalisa un travail d'échange et de coopération avec les différentes associations au local, mais également avec les élus étudiants de la faculté (UFR et centraux).

Sa mission principale dans cette fin de mandat fut la rédaction fastidieuse du rapport d'activité.

Concernant la **vie de l'association**, il a réservé des locaux afin de pouvoir organiser les JTEF (Journées de transmission et de formation). Il a participé à des événements cités ci-dessus au travers des différents points par poste. Il a également modéré le forum.

Il a organisé et participé aux différentes réunions du bureau (et à la vie de bureau en général). Enfin il a participé à des groupes de travail.

Il fait part de peu d'activité au niveau national.

10. Démission des membres sortants

1. Responsable BEM : Ovidiu SCOBAI

Bilan d'activité :

Durant cette année, Ovidiu a pu renouer des liens avec le SIMPPS et ainsi avec l'une de leur médecin et le professeur Raynaud, organiser la formation pour le stand des résultats et le parrainage.

Il organisa d'autres événements comme les ateliers bien-être et gestion du stress en co-organisation avec l'ACEMT, la semaine BEM, le "Mario-TAT" (version revisitée du Trophée TAT) et les stands des résultats (dont il déplore la difficulté d'organisation cette année).

Il fut responsable de site à la Pré-rentree et il aida à son bon déroulement. Il sélectionna les tuteurs BEM-OREO avec Léna et Melissa et remercie son équipe ainsi que ses deux comparses.

Il orchestra également le TAT Mensuel (un témoignage par mois avec une recette de cuisine) et les deux polys BEM, mais aussi les deux formulaires : "Restons en contact" (destinés aux étudiants en état de détresse psychologique) et "Trouve TATeam" (afin de trouver des étudiants avec qui travailler ou juste bien s'entendre).

Comme bon nombre des membres du bureau, il participa à de nombreux groupes de travaux. Il signale notamment le GdT de refonte sur les formations des tuteurs dont il était responsable.

Bilan Moral :

En vidéo, Ovidiu retrace sa volonté d'aider le Tutorat, celle-ci étant présente dès le milieu de la PACES. Devenu responsable BEM, la REES (Réforme d'entrée dans les études de santé) et le Covid avec les nombreux confinements ont fait gonfler le rang de ceux qui ont sollicité ses services cette année. Cela lui a donné beaucoup plus de travail qu'il ne s'y attendait et l'a profondément touché.

Malgré tout, il garde beaucoup de très bons moments de son mandat, narre les quelques rares mais prisés moments de cohésion intra-bureau et remercie ce dernier chaleureusement.

“L’Assemblée Générale accepte les bilans moral et d’activité d’Ovidiu SCOBAL”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l’unanimité.**

2. Responsable OREO : Léna TARAZAGA

Bilan d’activité :

Léna à d’abord et avant tout répondu à toute sorte de questions concernant l’orientation sur de nombreux supports (mails, Facebook, Forum, etc...)

Elle organisa avec Ovidiu et Melissa les stands des résultats (en déplorant elle aussi les nombreuses difficultés rencontrées cette année pour les organiser).

Elle réalisa plusieurs innovations avec la refonte complète de la rubrique OREO sur tutoweb.org, la réalisation de communications OREO afin d’informer avec clarté les étudiants, et surtout le poly OREO, grand projet de son mandat.

Enfin, elle insiste sur le côté relationnel de sa mission avec la gestion de l’équipe OREO et l’implication dans la vie de bureau sont aussi des tâches assez quotidiennes.

Bilan Moral

Léna retient surtout le positif de son mandat, et notamment les nombreuses rencontres réalisées par le biais de ce dernier (PASS/LAS, tuteurs et RMs, les membres du bureau, etc...). Elle est contente d’avoir pu mettre sa patte dans cette association qui lui tient beaucoup à cœur.

Malgré quelques regrets et un sentiment d’inachevé, elle veut s’en souvenir comme une belle surprise, un peu comme la vie de bureau (élément qui l’avait un peu inquiété au début de son mandat).

“L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Léna
TARAZAGA”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Les bilans sont acceptés à l'unanimité.

3. Responsable EvOREO : Melissa MERAUBI

Bilan d'activité :

Durant son année, Mélissa réussit à mener à bien 46 visites de lycées dans toute l'Académie de Toulouse (bien que la majorité ait malheureusement dû se faire en distanciel). Certaines furent même couplées avec le “printemps de l'orientation” du SCUIO-IP.

Cette collaboration avec le SCUIO-IP a permis de relancer un projet, l'immersion des lycéens, que sa successeure héritera.

Elle organisa également la 3^{ème} édition du Speed-dating de l'orientation en distanciel, dans le cadre de la journée de l'orientation avec l'ACEMT (Association corporative des étudiants en médecine de Toulouse).

Tout au long de l'année, elle élaborait des supports OREO notamment pour présenter la REES (Réforme d'entrée dans les études de santé) et faire la promotion des études de santé dans des lycées français à l'international. Enfin, elle aida Léna à réaliser la refonte de la rubrique OREO sur notre site internet et géra, avec elle et Ovidiu, l'équipe de tuteurs BEM-OREO, qu'elle remercie.

Bilan Moral

Melissa est fière de ce qu'elle a accompli et de son poste. Elle qui a un gros attrait pour l'événementiel et la gestion, elle se sentait à sa place.

Elle tire de ce mandat une expérience inoubliable jalonnée de rencontres formidables, de beaux moments de cohésion mais aussi de période de rush et de difficultés qui n'a fait que resserrer ses liens avec le bureau.

Elle remercie une dernière fois tout le bureau et tous les tuteurs BEM-OREO qu'elle a connu.

“L’Assemblée Générale accepte les bilans moral et d’activité de Melissa MERAOUBI”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Les bilans sont acceptés à l’unanimité.

4. Responsable Innovation Pédagogique : Yoann ROMO

Bilan d’activité :

Yoann et son équipe ont réalisé pas moins de 117 projets cette année (sans compter tout le contenu créé pour Instagram).

Au niveau des supports innovants, il y a surtout le Polycopié d’Innovations Pédagogiques pour la Tut’rentrée PASS/L.AS, le support d’anglais PASS, une liste de moyens mnémotechniques, des schémas d’anatomie et le lancement d’un “Serious game” en jeu de société plateau.

Il a également continué de fournir des types de support déjà existants (Vidéos, InstAT, Fiches, Fiches Astuces, Cartes Mentales, Flashcards, Mots-Croisés, etc...).

Il a réussi à plus ou moins harmoniser les designs de tous ces documents grâce à Canva, une application dont l’utilisation est très récente.

Dans la lignée des innovations, Yoann a créé un espace forum pour sa branche et a augmenté la communication autour des projets de cette dernière. Enfin, comme présenté précédemment, il a également revu toute la branche et son poste pour l’an prochain.

Yoann termine par quelques statistiques d’un sondage de satisfaction : tous les supports sont globalement bien appréciés (Près de 84,5% des répondants les utilisent). La branche est donc très appréciée mais il pointe des améliorations possibles comme l’ajout de plus de support pour les L.AS, essayer de faire des vidéos plus courtes, réaliser des supports plus complexes en anglais, etc...

Bilan Moral :

Sur un bon trait d’humour, Yoann nous présente une fiche sur “que faire lors de son discours en assemblée générale”.

Yoann se dit fier de ce qu’il a accompli cette année. Il raconte quelques moments de cohésions et appuie les liens forts qu’il a tissé ou qu’il a renforcé avec ce mandat. Enfin, il

remercie toute son équipe de tuteurs péda qui l'ont accompagné dans la réalisation de nombreux projets.

"L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Yoann ROMO"
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**

5. Responsable Communication : Juliette DELORT

Bilan d'activité :

Durant son année, Juliette a réalisé 44 affiches (soit 10 affiches de plus que l'an dernier), 29 Tatout compris et 10 TAT Mensuel BEM.

Elle a couplé les stories des différents réseaux sociaux et a essayé d'appuyer sur ces dernières. Elle a publié 26 vidéos sur la chaîne youtube (en général des vidéos Péda ou les vidéos de la TR L.AS).

Evidemment, elle a répondu à beaucoup de messages durant son message, surtout sur les réseaux sociaux.

Elle a continué à publier les événements sur twitter, mais elle s'interroge sur la réelle utilité de ces publications.

Du côté des innovations, le format du Tatout compris a été revu, et lors de ce Groupe de travail a été imaginé une newsletter afin d'informer les PASS/L.AS/PACES de manière régulière, par mail, leur permettant d'avoir une notification.

Cette newsletter est actuellement un franc succès, dépassant la fréquentation de facebook et à égalité avec la fréquentation du site internet. Selon le sondage sur les services du TAT, 30,9% des répondants l'utilisent. Juliette a donc créé 20 newsletters pendant le S2.

Juliette a également modifié la charte graphique afin d'y ajouter les couleurs et logos des nouvelles branches.

Enfin, elle a pérennisé le compte Instagram avec de nombreuses publications et stories (72 publications et 165 stories sur l'année). Ce réseau social est aujourd'hui devant Facebook, mais elle déplore son côté chronophage. Elle a donc créé une équipe dédiée à produire du contenu dessus, la team InstAT.

Bilan Moral :

Afin de clôturer son mandat, Juliette nous propose une vidéo très humoristique à la gloire de la charte graphique qu'elle a dû respecter tout du long.

"L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Juliette
DELORT"
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0
S'abstient : 0
Contre : 0
Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**

6. Responsable Oraux : Etienne CAILLAUD-DE-CUGNAC

Bilan d'activité :

Durant l'année, Etienne a fortement participé à la vie de bureau (GdTs, RdBs, événements, etc...). Il a également réalisé tout un travail de documentation et de prise de contact, notamment avec les responsables de l'organisation de l'oral sur la faculté. Il a ensuite fait vivre sa branche avec la création d'un espace de pôle sur le site et le forum, et a géré son équipe.

Pour cette première année d'existence, il a mené à terme 4 projets : le compagnonnage, les Tatout dit, les Tut'Oraux et les oraux blancs (qui nécessitent beaucoup de travail en amont).

Bilan Moral :

Étienne remercie les anciens membres du bureau pour avoir créé son poste et l'avoir soutenu. Il remercie également tous les membres du bureau de cette année pour tous les bons et les moins bons moments passés ensemble. Enfin, il remercie ses référents et tuteurs oraux qui l'ont aidé à faire vivre sa branche.

“L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Etienne
CAILLAUD-DE-CUGNAC”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**

7. Responsable L.AS : Sébastien VILLEY

Bilan d'activité :

Sébastien s'est également beaucoup investi dans la vie de bureau avec la participation à de nombreux GdTs, RdBs, événements internes ou externes...

Son premier défi fut la TR L.AS dont il décrit l'organisation comme clairement améliorable.

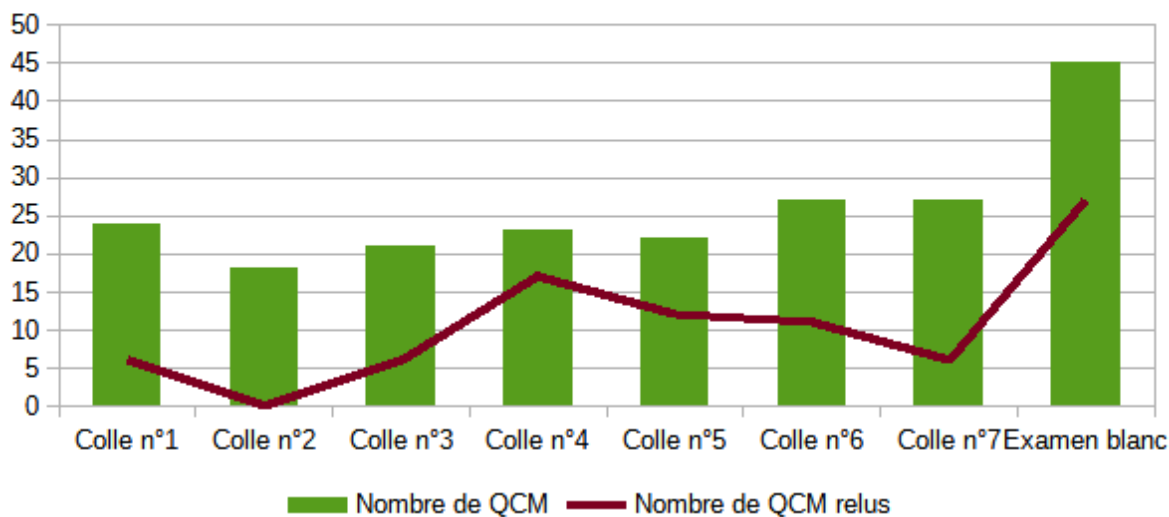
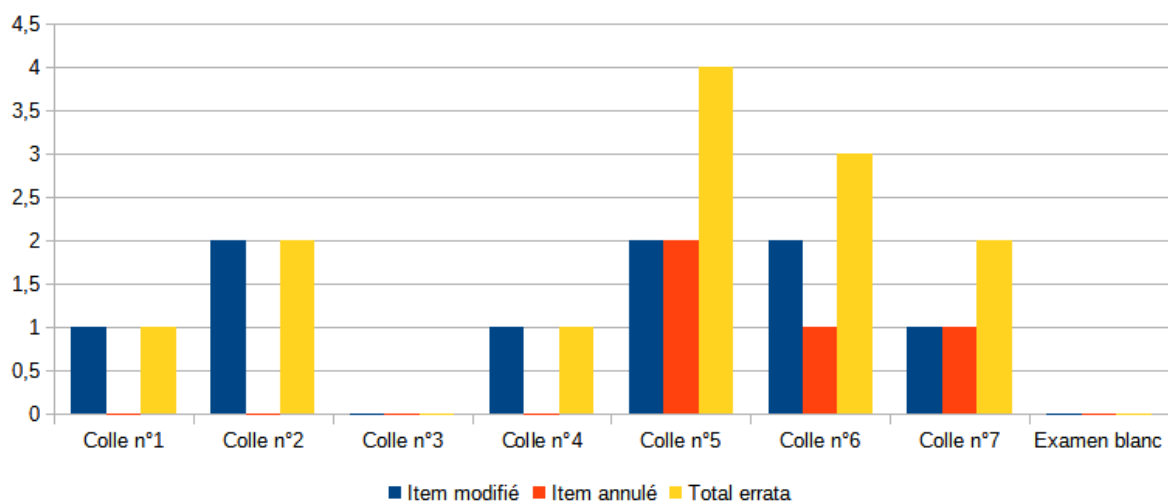
Néanmoins, les retours et les résultats de cette première édition sont encourageants.

Il créa ensuite l'équipe L.AS, composée de 70 tuteurs et 11 RMs.

Il créa l'espace L.AS sur le forum et la librairie et organisa, à l'aide de son équipe, 7 colles, 1 examen blanc et 9 permances, pour des résultats là aussi assez mitigés de part le fait qu'il atteint difficilement les L.AS et que peu de monde est présent.

Enfin, il compila les sujets et les corrections détaillées de l'examen de première session des L.AS.

Voici les graphiques qu'il présente concernant respectivement le nombre d'erratas par colle et le taux de relecture de ces dernières.



Bilan Moral :

Sébastien trouve que son bilan est mitigé de par le peu de monde touché, lié à une grande difficulté de communiquer envers les étudiants en L.AS. Cependant, les quelques-uns qui ont suivi ses projets et productions ont trouvé les supports utiles.

Malgré le covid et la distanciation, il souligne les belles rencontres qu'il a fait grâce à ce mandat et il est confiant en l'avenir de l'association.



“L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Sébastien
VILLEY”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**

8. Trésorerie : Anna ALDANONDO

Bilan d'activité :

Durant l'année, la mission quotidienne d'Anna fut surtout de gérer le Journal des comptes.

Elle s'est occupée des photocopies et des Teddys en début d'année.

Pour le reste de l'année, elle gérait tout l'aspect financier des différents événements, et elle a notamment fait des demandes de subventions afin de pouvoir les financer.

Elle s'est évidemment investie dans la vie de bureau et, avant de partir, a lancé la refonte du site internet en tant qu'ancienne webmaster mais également en tant que trésorière (financement du nouveau site).

Bilan Moral :

Malgré l'absence de présentiel, Anna a quand même passé une belle année avec des gens formidables. Elle a appris beaucoup de choses sur ses compétences et capacités. Elle remercie l'ancien trésorier de l'avoir initié dans ce poste, les autres membres du bureau restreint avec qui elle a passé de super moments puis elle remercie tout le bureau pour son autonomie et surtout sa cohésion malgré une année difficile. Enfin, elle remercie sa successeure et lui souhaite bonne continuation, en lui faisant part de sa confiance vis à vis de ses qualités pour le poste.

“L’Assemblée Générale accepte les bilans moral et d’activité de Anna
ALDANONDO”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Les bilans sont acceptés à l’unanimité.

9. Vice Président : Anas HOUSSAINI

Bilan d’activité :

Durant l’année, la priorité d’Anas était d’assurer l’adaptation de l’association à la réforme. Dans ce sens, il a lancé de nombreuses réflexions et réformes sous la forme de groupes de travail durant tout l’été 2020. Il a également organisé la tut’rentrée du côté des tuteurs (planning, formation, etc...).

Pendant l’année, il s’est fortement investi dans la vie de bureau (organisation des AG, RdBs, GdTs, etc...).

D’un point de vue institutionnel, Il eut de nombreux contacts avec les différents responsables d’UE afin de préparer au mieux nos contenus aux modifications des cours.

Il a organisé tous les salons d’orientation (studyrama, infosup, JPO) malgré le passage en distanciel et a aidé Melissa à organiser le Speed dating de l’orientation.

Enfin, Il a réussi à signer un nouveau partenariat (comme dit précédemment).

Bilan Moral :

Anas estime que l’objectif qu’il s’était donné est rempli. Certes, on aurait pu faire mieux, et il a eu parfois des ratés, mais compte tenu de l’année et du contexte de réforme très complexe, il trouve qu’il n’a pas à rougir de son bilan. Pour lui, ce succès vient du bureau qui fut très autonome et hyper soudé malgré tout, ce qui lui a permis de rencontrer de très belles personnes. Malgré une fin de mandat un peu sur les rotules avec quelques difficultés dans la communication, il est quand même fier de ce qu’il a accompli et souhaite bonne chance pour la suite au prochain bureau restreint.

“L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Anas
HOUSSAINI”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**

10. Secrétaire : Thomas CHIVOT

Bilan d'activité :

Durant l'année, Thomas a pris les comptes rendus des réunions du bureau et était fortement impliqué dans la vie de ce dernier (discussions, GdTs, organisation des réunions du bureau, etc...). Il a notamment organisé la Tut'rentrée côté PASS/PACES, avec des difficultés d'organisation liées au Covid. Il a ensuite organisé avec le reste du bureau restreint tous les événements administratifs comme les assemblées générales ou le conseil d'administration.

Il tapa également les procès verbaux de chaque assemblée générale.

Durant toute l'année, il a également géré l'UE avec la réception des notes, leur mise en forme et l'envoi de mails aux différentes composantes pédagogiques.

Cette année, il n'a pu réserver que quelques salles à cause du contexte sanitaire.

Il explique qu'il y a eu une période d'inactivité liée à des soucis personnels.

Bilan Moral :

Thomas a beaucoup de regrets vis à vis de son mandat. Des soucis personnels et des difficultés ne lui ont pas permis de s'investir autant qu'il l'aurait souhaité et il a donc une très grande sensation d'inachevé. Malgré cela et quelques autres couacs, il veut garder le meilleur de cette expérience et en repart avec de nombreuses leçons. Il insiste sur la difficulté d'organisation de la Tut'rentrée qui l'a vraiment impacté sur le coup, mais dont il est fier d'avoir mené à bien maintenant. Il remercie tout le bureau pour avoir été aussi bienveillant et attentionné avec lui, et en particulier le reste du bureau restreint. Il termine en remerciant son successeur et en lui souhaitant bonne chance, sans tarir d'éloges sur ses capacités à reprendre le poste.

“L’Assemblée Générale accepte les bilans moral et d’activité de Thomas CHIVOT”

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Les bilans sont acceptés à l’unanimité.

11. Président : Gaspard LOISON

Bilan d’activité :

Durant l’année, Gaspard a fait face à énormément de mails, d’entretiens administratifs et d’appels téléphoniques, que ce soit au local comme au national.

Au local, il communiquait avec les autres associations du campus mais également avec les élus étudiants.

Au national, le contexte de décentralisation enflamma de nombreux débats auxquels il prit part, que ce soit en distanciel (en congrès ou en mail) comme en présentiel (en congrès : CAWET, JEA...). Il participa également aux débats pour voter les grilles de l’agrément ministériel et il dû remplir le dossier afin d’en faire la demande. Il fut très actif sur les différentes discussions ouvertes, que ce soit en congrès ou sur la mailing.

Concernant la vie du bureau, il réserva différents locaux afin de réaliser les Assemblées générales et les formations des tuteurs/membres du bureau. Il participa aux événements externes (salons de l’orientation), internes (stand des résultats, groupes de travaux, etc...) et administratifs (Assemblées générales, réunions du bureau, etc...). Il prenait malgré tout le temps de modérer le forum de temps en temps.

Enfin, le plus gros morceau de son mandat fut l’écriture du rapport d’activité.

Bilan Moral :

Gaspard présente cette année comme une année assez compliquée. Il a dû gérer des choses alors que ce n’était normalement pas sa mission, et certains manques de communication ainsi que des moments de rush l’ont beaucoup inquiété sur le moment. Malgré tout, ce fut une belle année, avec un bureau très cohésif. Il remercie son bureau d’avoir été présent et autonome, ainsi que son bureau restreint qui a su être là pour le soutenir malgré tout. Enfin, il termine expliquant que l’associatif, et surtout le TAT, c’est des rencontres et des valeurs,

(notamment des valeurs d'entraide) et qu'il espère que nous continuerons à les porter, peu importe nos futurs mandats ou notre future activité.

"L'Assemblée Générale accepte les bilans moral et d'activité de Gaspard LOISON!"

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les bilans sont acceptés à l'unanimité.**



11. Elections

Les candidats se sont présentés à l'Assemblée Générale, avant de procéder au vote. Les professions de foi et lettres de motivation de chaque candidat étaient disponibles sur internet une semaine avant l'AG pour que les membres puissent en prendre connaissance et voter de manière objective.

1. Présentation des candidats

Pour le poste de Responsable Bien-Être Méthodologie (BEM) :

- PIQUEMAL Yoann

Pour le poste de Responsable Communication :

- BERGOUGNOUX Elsa

Pour le poste de Responsable OREO :

- SOLER Victoire

Pour le poste de Responsable evOREO :

- RIVIERE Amélie

Pour le poste de Responsable des Innovations Pédagogiques :

- BASTOUIL Pauline

Pour le poste de Trésorière :

- BICHAOUI Adèle

Pour le poste de Vice-Président :

- PEREZ Usha

Pour le poste de Secrétaire :

- GORRA Clément

Pour le poste de Président :

- LABADIE Fantine

2. Résultats : Responsable BEM

Seul candidat : Yoann Piquemal

“L'Assemblée Générale élit Yoann Piquemal au poste de Responsable Bien-Être et Méthodologie”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Yoann Piquemal est élu au poste de Responsable Bien-être et Méthodologie à l'unanimité.

3. Résultats : Responsable Communication

Seule candidate : Elsa Bergounoux

“L'Assemblée Générale élit Elsa Bergounoux au poste de Responsable Communication”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Elsa Bergounoux est élue au poste de Responsable Communication à l'unanimité.

4. Résultats : Responsable Orientation-Réorientation

Seule candidate : Victoire Soler

“L'Assemblée Générale élit Victoire Soler au poste de Responsable Orientation-Réorientation”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0
S'abstient : 0
Contre : 0
Pour : 28

→ **Victoire Soler est élue au poste de Responsable Orientation-Réorientation à l'unanimité.**

5. Résultats : Responsable evOREO

Seule candidate : Amélie Rivière

“L'Assemblée Générale élit Amélie Rivière au poste de Responsable Événement Orientation-Réorientation”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0
S'abstient : 0
Contre : 0
Pour : 28

→ **Amélie Rivière est élue au poste de Responsable Événement Orientation-Réorientation à l'unanimité.**

6. Résultats : Responsable des Innovations Pédagogiques

Seule candidate : Pauline Bastouil

“L'Assemblée Générale élit Pauline Bastouil au poste de Responsable
Innovation Pédagogique”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Pauline Bastouil est élue au poste de Responsable Innovations
Pédagogiques à l'unanimité.**

7. Résultats : Trésorière

Seule candidate : Adèle Bichaoui

“L'Assemblée Générale élit Adèle Bichaoui au poste de Trésorière”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Adèle Bichaoui est élue au poste de Trésorière à l'unanimité.**

8. Résultats : Vice-Président

Seule candidate : Usha Perez

“L'Assemblée Générale élit Usha Perez au poste de Vice-présidente”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Usha Perez est élue au poste de Vice-présidente à l'unanimité.

9. Résultats : Secrétaire

Seul candidat : Clément Gorra

“L'Assemblée Générale élit Clément Gorra au poste de Secrétaire”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ Clément Gorra est élu au poste de Secrétaire à l'unanimité.

10. Résultats : Président

Seule candidate : Fantine Labadie

“L'Assemblée Générale élit Fantine Labadie au poste de Présidente”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Fantine Labadie est élue au poste de Présidente à l'unanimité.**

12. Ouverture de poste

En plus des postes habituels, s'ajoutent donc les postes de responsables Oraux et responsables L.AS dont les élections ont été reportées.

“L'Assemblée Générale accepte l'ouverture de deux postes de Chargé de mission polycopiés S1 pour l'année 2021 - 2022 :

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les postes sont ouverts, le bureau nommera les CMs parmi les candidats.**

“L'Assemblée Générale accepte l'ouverture de deux postes de Chargé de mission polycopiés S2 pour l'année 2021 - 2022 :

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Les postes sont ouverts, le bureau nommera les CMs parmi les candidats.**

“L'Assemblée Générale accepte l'ouverture d'un poste de Chargé de mission polycopiés Tut'Rentrée pour l'année 2021 - 2022 :

28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **Le poste est ouvert, le bureau nommera le CM parmi les candidats**

“L’Assemblée Générale accepte l’ouverture des postes de Responsables
Coordination, Responsable Logistique, Webmasters, Responsable Oraux et
Responsables L.AS”
28 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S’abstient : 0

Contre : 0

Pour : 28

→ **A l’unanimité, les postes cités sont ouverts et feront l’objet d’une élection
à l’Assemblée Générale de Rentrée.**

Le président remercie les différentes personnes ayant participé à cette Assemblée Générale malgré le contexte particulier, puis clôt l’Assemblée Générale.

Procès-Verbal rédigé par le secrétaire du TAT, Thomas CHIVOT

